

N°	Objet de l'arrêté	Date
14	DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE	23/03/26

Le Maire de la Commune de Jardin,

Vu le Code des Communes,

Vu la demande du Ministère de la Défense en date du 16 juillet 2020, demandant la nomination d'un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune,

Vu le Conseil Municipal nouvellement installé en date du 21 mars 2026,

### ARRETE

#### Article 1 :

Mme Sylvie DURANTON, 1<sup>ère</sup> adjointe, est nommée référente en charge des questions de défense pour la commune de Jardin.

#### Article 2 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet et à l'intéressée.

Fait à JARDIN, Le 23mars 2026,

Le Maire,

Bernard ROQUEPLAN,

